Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 035-200050425-20261104-D_20261104_07-DE

SDE35
ACTEUR PUBLIC DES ÉNERGIES

Délibération du comité syndical
Séance du 04 novembre 2026

SDE35
Village des collectivités
1 avenue de Tizé
352036 Thorigné-Fouillard

Nombre de délégués
En exercice : 40
Présents : 25
Absents : 17

Quorum : 21
Votants 25

Réception par le Préfet

Publication

L'an deux mil vingt-six, le quatre novembre à dix-huit heures, le comité du Syndicat Départemental d'Energie 35, dûment convoqué le vingt-trois octobre deux mille vingt-six, s'est réuni en présentiel au siège du Syndicat sous la présidence de Olivier DEHAESE, Président du SDE35, en présence de :

Présents : Olivier DEHAESE, Président ; Marc CHRISTIE, Laurence DUFFAUD, Charlotte FAILLÉ, Aurore GELY-PERNOT, Christophe MARTINS, Loeiz RAPINEL, Thierry RESTIF, Vice-Président·es ; André DAVY, Patrice DEPEIGE, Tony LUCO, Philippe MEHOUAS, membres du Bureau ; Maud DESMAS, Gilbert FESSELIER, Didier GOLLANDEAU, Michel JEULAND, Daniel LEBOIS, David LEBOUVIER, Antoine LE FRÊCHE (jusqu'au point 4), Claire MABILLE, Soazig ROUILLARD, Pierre-Yves SAGET, David VEILLAUX (jusqu'au point 5), Patrice VIVIEN, Donatien WATREMEZ, délégué·e·s titulaires ; Dominique LAMART, Marie-Christine MORICE (jusqu'au point 13), déléguées suppléantes.

Absents ou excusés : Nathalie GODEFROY, Pierre-Yves REBOUX, Eric VALLET, membres du Bureau ; Hervé BAUDOIN, Sébastien BOUDET, David BUISSET, Denis CHEVALIER, Sébastien COLLET, Sébastien GIRARD, Jean-Marc LÉVÊQUE, Gaëlle ROUGIER, Didier SINANIAN, Amel TEBESSI, Priscilla VALLÉE, Bruno VINCENT, délégué·e·s titulaires.

Intervenants : Claire PERON, David RICHARD (Enedis) ; Isabelle COMBASTEL (EDF) ; Romain REBOUX (GRDF).

Secrétaire de séance : Aurore GELY-PERNOT.

Le quorum est atteint, 25 membres sur les 40 membres en exercice étant présents, le comité peut délibérer valablement.

Délibération n°20261104_COM_07 - IRVE - Appel à Manifestation d'Intérêts - Autorisation du Président à signer les actes

Pour donner suite à la notification des Appels à Manifestations d'Intérêts aux lauréats Qwello et Driveco, il est nécessaire d'autoriser le Président à signer l'ensemble des actes relatifs à ces opérations. Les actes concernés sont les conventions-cadres avec les deux lauréats, ainsi que les conventions d'occupation Temporaire ou baux dans le cadre du domaine privé des membres du groupement de propriétaires fonciers.

L'objectif poursuivi est de pouvoir contractualiser l'ensemble des pièces relatives à l'AMI#2 avant la fin de l'année 2026, permettant une date de prise d'effet des actes au 1er janvier 2027. Cette opération facilitera le travail de calcul des montants des redevances et in fine le reversement des montants aux membres du groupement.

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 035-200050425-20261104-D_20261104_07-DE

Après délibération, le comité syndical, à l'unanimité, autorise le Président à signer l'ensemble des actes relatifs aux Appels à Manifestations d'Intérêts, dans le cadre du groupement de propriétaires fonciers, coordonné par la SDE35.

Pour extrait conforme,

Le Président,
Olivier DEHAESE

